



PROJET D'ORGANISATION DE L'ÉCOLE

Dans le cadre de sa réouverture le 12 mai 2020

Maternelle Élémentaire Primaire

REP/REP+ en RPI

Nom de l'école :	 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Membre  Écoles associées de l'UNESCO	École élémentaire La Genette e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr Site internet : http://sites17.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/ N° RNE : 2/017/0555/L
------------------	---	---	---



Commune : LA ROCHELLE

Circonscription de La Rochelle ouest

Projet de réouverture de l'école

Adaptations organisationnelles : accueil des élèves à partir du 12 mai

Le 12 mai :

- accueil des enfants des personnels prioritaires (9 présents sur 17 recensés) – 2 groupes sont constitués pour la journée
- ➔ G1 : 3 CP, 1 CE1 et 1 CE2 A. Suivi pédagogique assuré par l'enseignante de CP le matin et l'enseignante de CE1- CE2 A l'après-midi
- ➔ G2 : 3 CE2 B et 1 CM2. Suivi pédagogique assuré par l'enseignant de CM2 le matin et l'enseignant de CM1 l'après-midi

Durant la journée, la directrice coordonne le protocole sanitaire avec les services municipaux.

Les enfants accueillis à partir du 14 mai :

Capacité d'accueil des salles de classes /superficie en m2	CYCLE 2			CYCLE 3	
	Salle - CP 9 élèves au plus	Salle - CE1-CE2 A 9 élèves au plus	Salle - CE1-CE2 B 9 élèves au plus	Salle - CM1 15 élèves au plus	Salle - CM2 15 élèves au plus
Les enfants prioritaires	4	3	6	2	2
La constitution des groupes d'enfants accueillis en présentiel / aux demandes des familles	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête auprès des familles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 136 réponses pour 136 élèves ✓ 96 demandes pour 136 élèves (≈70,6 %) dont 17 enfants prioritaires (9 au CE1- CE2) ✓ 40 élèves à la maison - Choix pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentiel 2 jours sur 4 pour les 4 groupes de Cycle 3 et les 2 groupes de CP ✓ Présentiel 1 jour sur 4 pour les 5 groupes de CE1-CE2 				
La continuité pédagogique pour les enfants en distanciel.	Chaque enseignant continue à assurer une continuité pédagogique en distanciel sous la forme d'un plan de travail dont certains éléments sont travaillés en présentiel.				

L'organisation pédagogique :

Du 14/05/20 au 29/05/20	Jeudi 14 et jeudi 28	Vendredi 15 et vendredi 29	Lundi 18 et lundi 25	Mardi 19 et mardi 26
<p>P.E. : Mme E. Bourabier Salle de CP</p> <p>17 demandes/23 élèves dont 4 Prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> → G0 : 6 élèves à la maison → G1 - 8 élèves : jeudi et vendredi → G2 - 9 élèves : lundi et mardi 		<p>G1 CP</p> <p>2P + 6</p> <p>→ 8 élèves</p>		<p>G2 CP</p> <p>2P + 7</p> <p>9 élèves</p>
<p>P.E.S. : Mmes A. Jauneau et C. Rossi (une semaine sur 2 – cadre formation PES) Salle de CE1-CE2 A</p> <p>14 demandes/28 élèves dont 3 Prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> → G0 : 14 élèves à la maison → G1 - 9 élèves : jeudi 14 et 28 → G2 - 9 élèves, regroupement des élèves Prioritaires de CE1 et de CE2 : vendredi 15 et 29 et lundi 18 et 25 → G3 - 8 élèves : mardi 19 et 26 	<p>G1 CE1-CE2 A</p> <p>3P + 6</p> <p>→ 9 élèves</p>	<p>G2 CE1-CE2 A</p> <p>3P + 6P</p> <p>→ 9 élèves</p>		<p>G3 CE1-CE2 A</p> <p>3P + 5</p> <p>→ 8 élèves</p>
<p>P.E. : Mme M. Clauzel (jeudis et vendredi 15) Directrice PEMF : V. Rousseau (mardis et vendredi 29) Salle de CE1-CE2 B</p> <p>21 demandes/30 élèves dont 6 Prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> → G0 : 9 élèves à la maison → G1 - 9 élèves : jeudi 14 et 28 <p><i>1 retrait car organisation incompatible avec reprise du travail de la famille</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → G2 - 9 élèves : vendredi 15 et 29 → G3 - 9 élèves : mardi 19 et 26 	<p>G1 CE1-CE2 B</p> <p>6P + 2</p> <p>→ 8 élèves</p>	<p>G2 CE1-CE2 B</p> <p>0P + 9</p> <p>→ 9 élèves</p>	<p><i>Enseignement à distance pour Mme Clauzel</i></p> <p>Les 6P sont au CE1-CE2 A</p>	<p>G3 CE1-CE2 B</p> <p>6P + 3</p> <p>→ 9 élèves</p>
<p>P. E. : Mr William Guilbault Salle de CM1</p> <p>24 demandes/29 élèves dont 2 Prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> → G0 : 5 élèves à la maison → G1 (13 élèves) : jeudi et vendredi → G2 (13 élèves) : lundi et mardi 		<p>G1 CM1</p> <p>2P + 11 CM1</p> <p>→ 13 élèves</p>		<p>G2 CM1</p> <p>2P + 11 CM1</p> <p>→ 13 élèves</p>
<p>P. E. : Mr Richard Auteffe Salle de CM2</p> <p>20 demandes/26 élèves dont 2 Prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> → G0 : 6 élèves à la maison → G1 - 13 élèves : jeudi et vendredi → G2 - 13 élèves : lundi et mardi 		<p>G1 CM2</p> <p>2P + 9 CM2 + 2P</p> <p>→ 13 élèves</p>		<p>G2 CM2</p> <p>2P + 9 CM2 + 2P</p> <p>→ 13 élèves</p>
<p>Nombre d'élèves total par jour</p>	<p><u>51 élèves</u></p>	<p><u>52 élèves</u></p>	<p><u>44 élèves</u></p>	<p><u>52 élèves</u></p>

Aménagement des horaires et des espaces :

Entrées et sorties	<ul style="list-style-type: none">- Entrées des élèves par la grande porte habituelle – des barrières installées au milieu permettent l’entrée de 2 élèves à la fois. Marquage au sol devant les deux portes d’entrée pour maintenir la distanciation sur le trottoir.- Sortie à 16h30 des élèves de CE1-CE2 B et de CM2 par la porte du personnel, chaque enseignant accompagne son groupe d’élèves comme à l’accoutumée. <ul style="list-style-type: none">- Entre 8h35 et 8h45, et entre 13h35 et 13h45, le mardi, le jeudi et le vendredi, entrée des élèves dans l’ordre des groupes suivant :<ol style="list-style-type: none">1. 8h35 /13h35 : CE1-CE2 B et CM22. 8h40 /13h40 : CM1 et CE1-CE2 A3. 8h45 /13h45 : CP <p>Chaque enseignant assurant la classe accueille son groupe devant sa classe : marquage au sol pour la mise en rang en maintenant la distanciation. La directrice ou l’un des enseignants assure l’accueil à la porte d’entrée en veillant à la fluidité des entrées. Dans le cas où l’un des enseignants est à la porte, un animateur périscolaire attend le retour de l’enseignant qui est à la porte pour quitter l’école.</p> <ul style="list-style-type: none">- Entre 8h35 et 8h45, et entre 13h35 et 13h45, le lundi, entrée des élèves dans l’ordre des groupes suivant :<ol style="list-style-type: none">1. 8h35 /13h35 : CM2 et CM12. 8h40 /13h40 : CE1-CE2 A et CE1-CE2 B3. 8h45 /13h45 : CP
Récréations	<ul style="list-style-type: none">- Deux espaces de récréations : Jardin / Cour. <ul style="list-style-type: none">- Entre 10h et 11h, et entre 14h45 et 15h45, le mardi, le jeudi et le vendredi, récréations des élèves dans l’ordre des groupes et dans les espaces suivants :<ol style="list-style-type: none">1. 10h – 10h20 et 14h45 – 15h05 : CP dans Jardin / CE1-CE2 B dans Cour (et l’inverse l’après-midi)2. 10h20 – 10h40 et 15h05 – 15h25 : CE1-CE2 A dans Jardin ou dans Cour3. 10h40 – 11h et 15h25 – 15h45 : CM1 dans jardin / CM2 dans cour (et l’inverse l’après-midi) <p>NB : le temps de récréation sera de 20 minutes par classe pour inclure le lavage des mains.</p> <ul style="list-style-type: none">- Entre 10h et 10h40, et entre 14h45 et 15h25, le lundi, récréations des élèves dans l’ordre des groupes et dans les espaces suivants :<ol style="list-style-type: none">1. 10h – 10h20 et 14h45 – 15h05 : CP dans Jardin / CM2 dans Cour (et l’inverse l’après-midi)2. 10h20 – 10h40 et 15h05 – 15h25 : CE1-CE2 A dans Jardin / CM1 dans Cour (et l’inverse l’après-midi)
Salle polyvalente	<ul style="list-style-type: none">- Uniquement pour les groupes de 9 au plus : classe de CP, CE1-CE2 A et de CE1-CE2 B pour les activités d’EPS
Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none">- Uniquement pour l’usage de la vidéo projection pour le groupe de CE1-CE2 A et/ou de CE1-CE2 B dont les salles de classes ne sont pas équipées de matériel de vidéo projection.

Communication

Présentation en conseil d'école le : 18-05-20

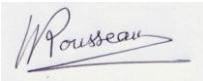
Observations :

Conseil d'école virtuel : 14h30 – 15h30

Personnes présentes :

- Mme Clauzel et Mme Vincent, enseignantes ;
- Mme Raveau, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de La Rochelle Ouest ;
- Mme Augé, Mr Lachenal et Mme Ménoret, représentant-e-s de parents d'élèves ;
- Mme Davonneau, DDEN ;
- Mme Frey et Mme Roquetanière du service de l'éducation et des écoles de La ville de La Rochelle ;
- Mme Rousseau, directrice de l'école.

Pour le conseil d'école, le Président : V. Rousseau

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V. Rousseau', is written over a light grey rectangular background.

Ce projet a été transmis à la mairie le : 18 – 05 – 20

Ce projet a été adressé au secrétariat de la Circonscription le : 18 – 05 - 20